

LES ACCUEILS

Les lieux d'accueils

La ville propose deux lieux d'accueil de proximité :

- Accueil de loisirs : 03, rue des Marinières **09 77 84 97 14**
- Ecole élémentaire du Boulay : Rue des Carrières **09 77 84 97 14**

Les accueils pré et post scolaire

Accueil	Adresse	Téléphone	Ouverture
Accueil de loisirs	03, rue des Marinières	09 77 84 97 14	7h / 19h
Ecole élémentaire du Boulay	Rue des Carrières		07h / 8h45 - 16h30/19h

Les accueils du matin et du soir sont ouverts tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h.

Destiné aux enfants fréquentant les écoles maternelles ou élémentaires.

- Ecole élémentaire du centre / école maternelle Carnot / écoles élémentaire et maternelle du Boulay
- Les enfants du Boulay seront accueillis dans la salle ronde de l'école élémentaire.
- Les enfants de l'école du Centre et Carnot seront accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Mercredis / Extrascolaire (vacances)

Accueil	Adresse	Téléphone	Ouverture
Accueil de loisirs	03, rue des Marinières	09 77 84 97 14	07h / 19h

L'équipe d'animation accueille les enfants le matin de 7h à 9h et ouvre ses portes le soir à partir de 17h jusqu'à 19h.

Les mercredis

Afin de faciliter les activités nous proposons des départs et arrivées entre 13h15 et 13h30 (demi-journée) avec ou sans repas, en plus des horaires habituels.

Grandes et petits vacances scolaire

Nous accueillons vos enfants sur l'ensemble des vacances scolaires, excepté pendant les vacances de fin d'année (vacances de Noël) de 07h à 19h en journée continue.

Présence des enfants et fonctionnement

(Attention toute inscription est définitive)

Les enfants devront impérativement :

- Être accompagné d'un adulte le matin et le soir
- Être inscrit 15 jours avant le mercredi concerné.
- Être à jour sur l'adhésion SBL de 13€.**

L'accueil ferme ses portes à 19h en aucun cas l'enfant ne peut rester à l'accueil au-delà.

Attention tout dépassement d'horaires sera facturé 10 € par quart d'heure commencé en cas d'imprévu dans la journée laissez-nous un message.

Le personnel

Vos enfant sont accueillis par une équipe formé et diplômé elle est constitué de :

- 2 directrices
- 8 animateurs
- 5 ATSEM

Conditions d'admission et d'inscription

- La fiche d'inscription et la fiche sanitaire de chaque enfant correctement rempli**
- La photocopie des vaccinations de chaque enfant**
- Assurance extra-scolaire**
- Un chèque de caution de 100 € par enfant à l'ordre de SBL**
- L'avis d'imposition du couple tarif calculé selon les revenus**
- 1 photo d'identité de l'enfant (pour la carte)**
- La situation légale de l'autorité parentale ou du tuteur doit impérativement être stipulé.**

- L'enfant doit être scolarisé dans l'école
- L'enfant ne doit être ni malade, ni contagieux

Paieiment

Le paiement doit s'effectuer à l'accueil de loisirs aux horaires d'ouverture, dès réception de la facture ou à l'école du Boulay exclusivement par chèque.

- soit par chèque à l'ordre de SBL,
- soit en espèces auprès des directrices,
- soit par CESU ou chèques vacances.